

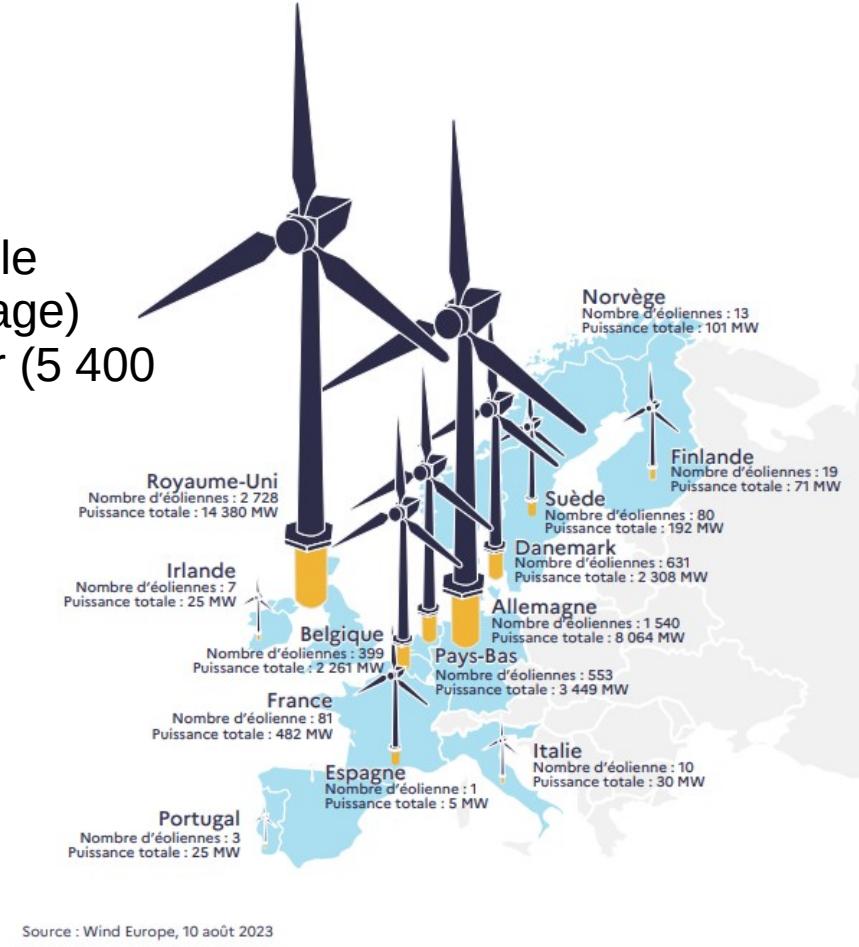
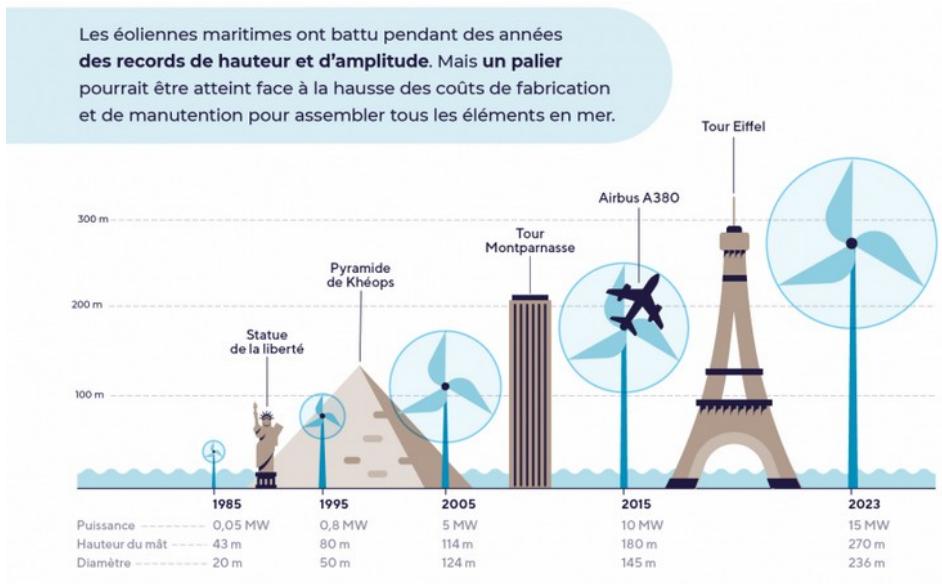
**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**

OCCITANIE-MÉDITERRANÉE

Figure 1 : Développement de l'éolien en mer en Europe

Pourquoi de l'éolien en mer ?

- Gisement de vent plus fort, plus régulier et plus stable
- Possibilité d'installations plus grandes (impact paysage)
- France : plus fort potentiel européen d'éolien en mer (5 400 kilomètres de côtes métropolitaines)



Pourquoi de l'éolien en mer en Méditerranée ?



40-45 GW installés en 2050

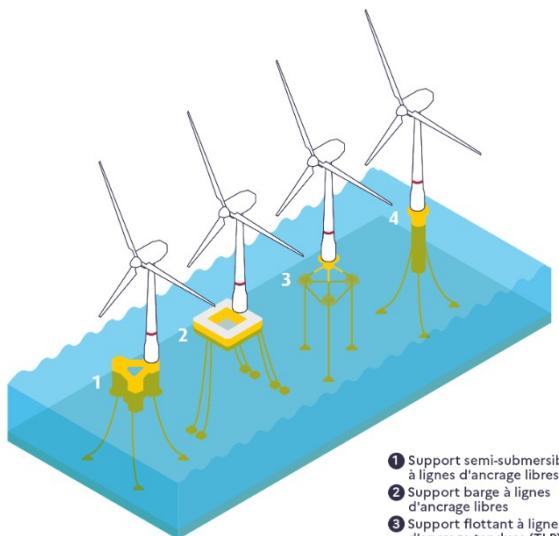
20 GW attribués en 2030

**5,6 GW en
Méditerranée en 2050**

Façade	Objectifs à horizon 10 ans de nouvelles capacités à attribuer (dont extensions déjà identifiées)	Objectifs à 2050 (comprenant tous les parcs déjà attribués, en cours d'attribution et extensions identifiées)
MEMN	Entre 7 et 11 GW	Entre 12 et 15,5 GW
NAMO	Entre 6 et 9,5 GW (dont 0,5 GW d'extensions)	Entre 17 et 25 GW
SA	Entre 2,5 et 5,5 GW (dont 1 GW d'extensions)	Entre 7 et 11 GW
MED	Entre 3 et 4,5 GW (dont 2x0,5 GW d'extensions)	Entre 4 et 7,5
TOTAL	Entre 18,5 GW et 30,5 GW (dont 2,5 GW d'extensions)	Entre 40 et 59 GW

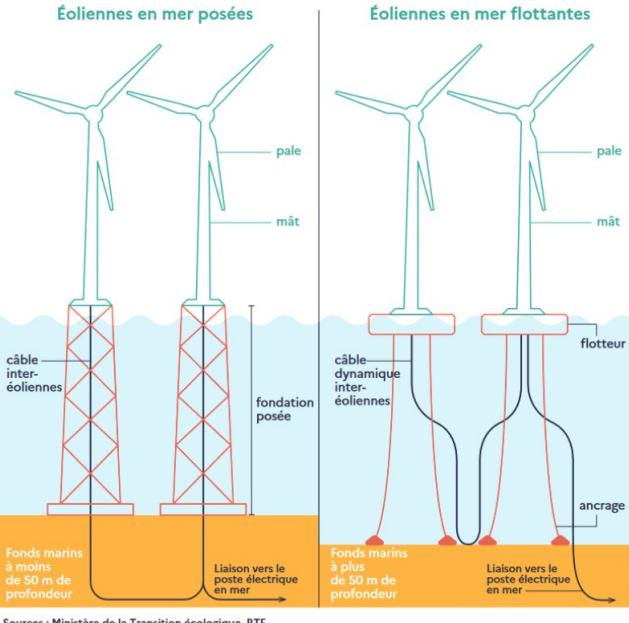
Quel éolien en mer en Méditerranée ?

Types de flotteurs et d'ancrages pour l'éolien flottant

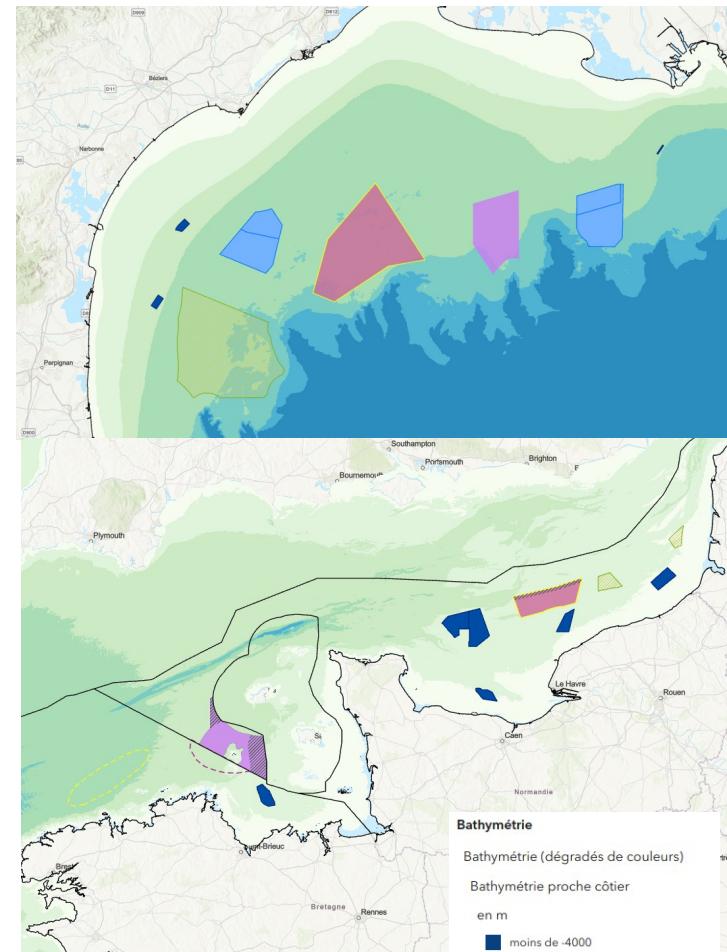


Source : MTE - 2023

Les principales différences techniques entre éolien posé et flottant



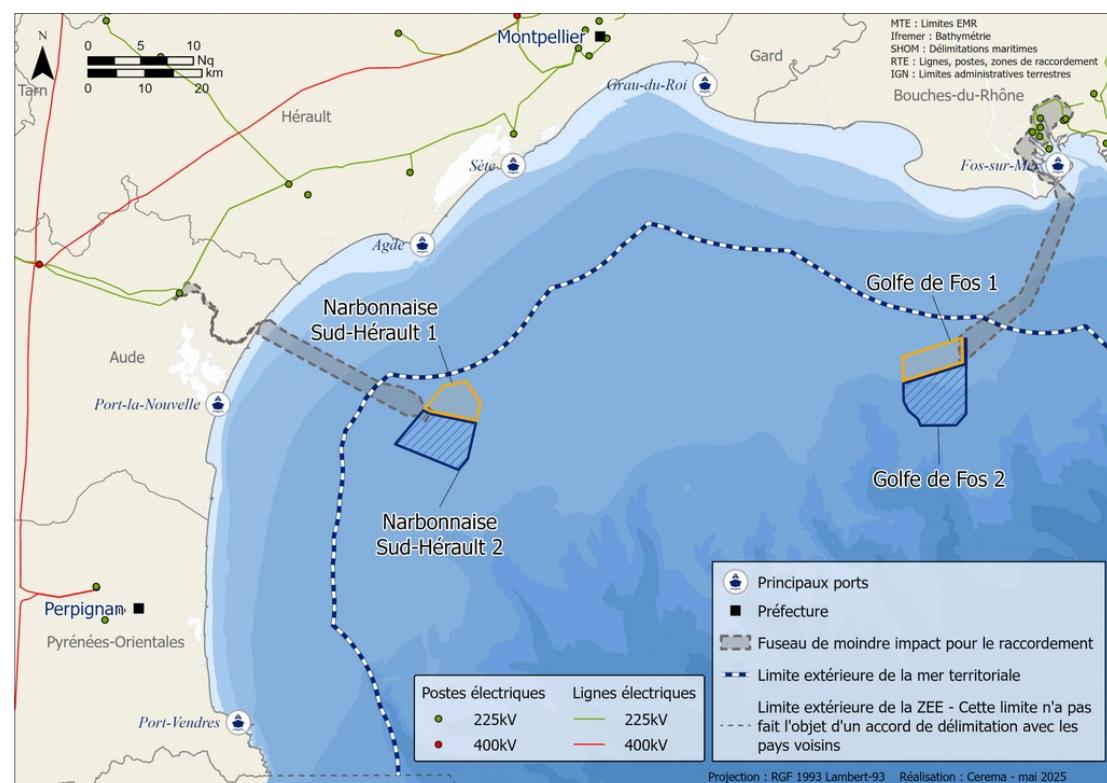
studiobz - 2023



Les objectifs de l'éolien en mer

Les 5,6 GW sont répartis en différents appels d'offres sur différentes temporalités :

Débat public 2021/2022 (dédié à éolien en mer) : **AO6 (2 x 250 MW)** – Narbonnaise Sud-Hérault 1 et Golfe de Fos 1 ;
AO9 (2x500 MW) – Narbonnaise Sud-Hérault 2 et Golfe de Fos 2



Les objectifs de l'éolien en mer

Les 5,6 GW sont répartis en différents appels d'offres sur différentes temporalités :

Débat public 2021/2022 (dédié à éolien en mer) : **AO6 (2 x 250 MW)** ;
AO9 (2x500 MW)

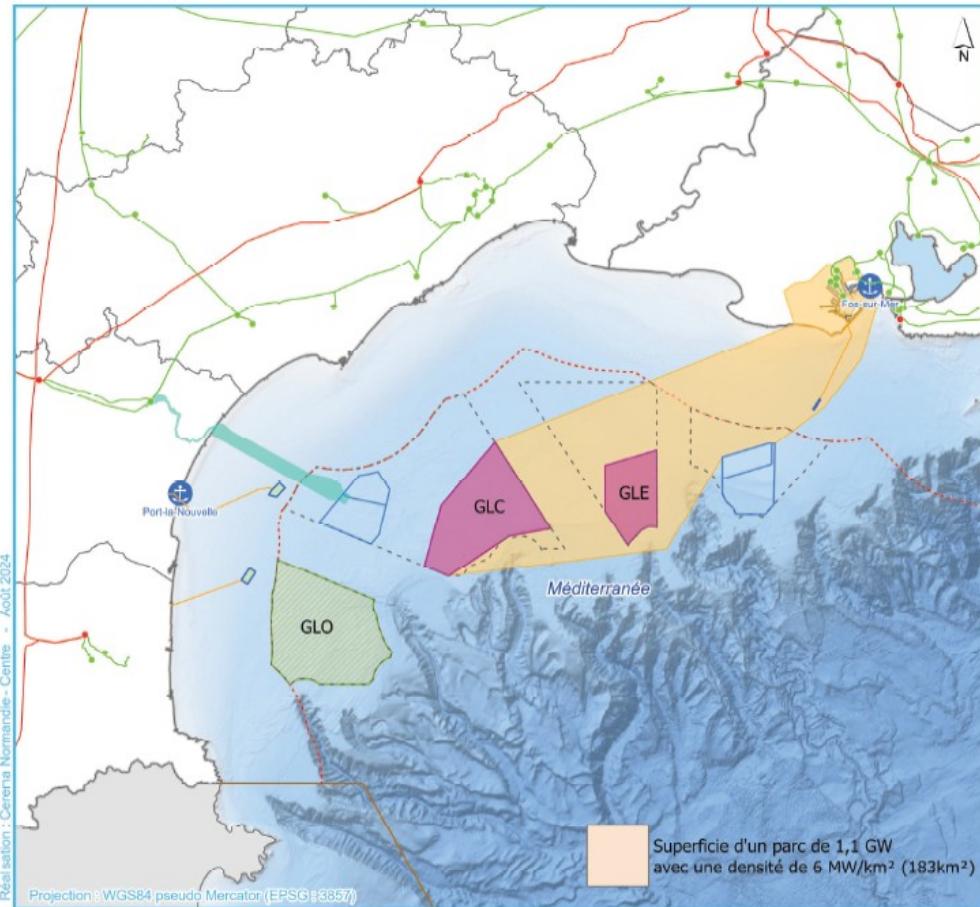
Débat public 2024 (Document Stratégique de Façade - DSF) :

- **Cartographie zones prioritaires à 10 ans : AO10 GLC (2 GW) et Aox GLE (1,1GW)**

- **Cartographie zone prioritaire à horizon 2050 : Aox GLO (à priori 1GW - pourra être rediscuté lors d'un prochain débat public)**

Éolien en mer

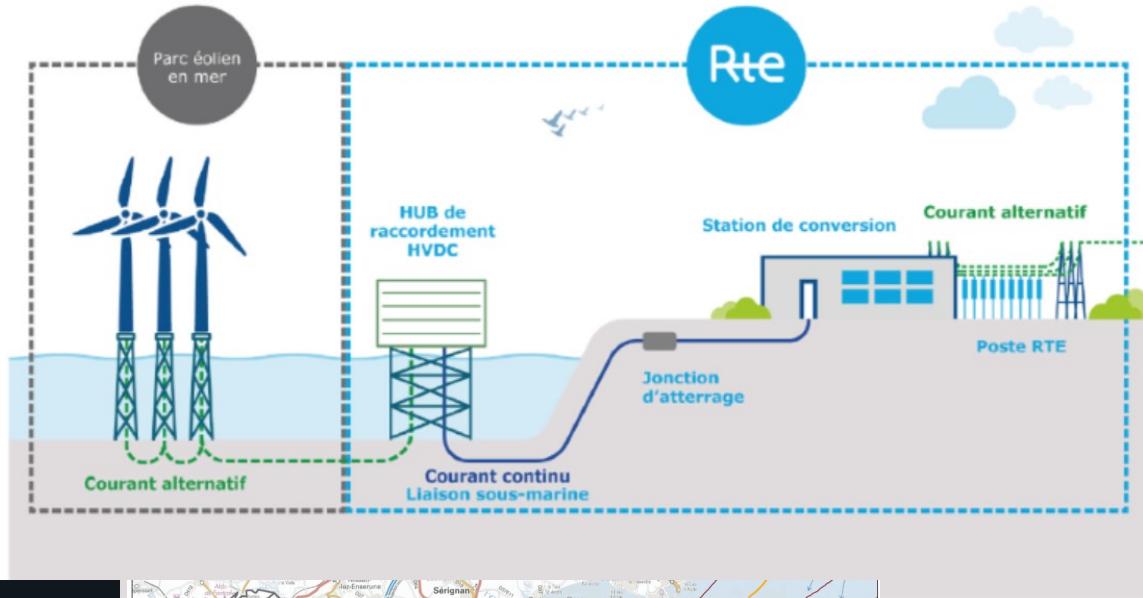
Zones prioritaires de développement retenues au large de la façade MED



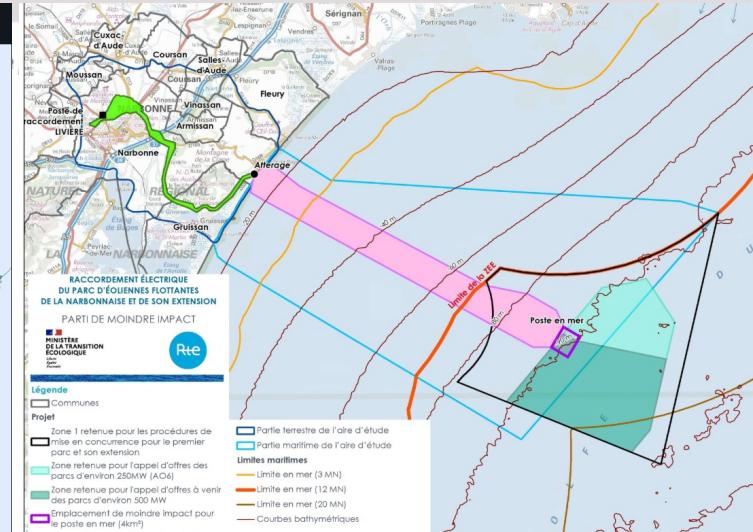
Les raccordements

Concertation fontaine

- la définition d'une aire d'étude
- la définition d'un **fuseau de moindre impact**



Aire d'étude validée par le Préfet de l'Aude

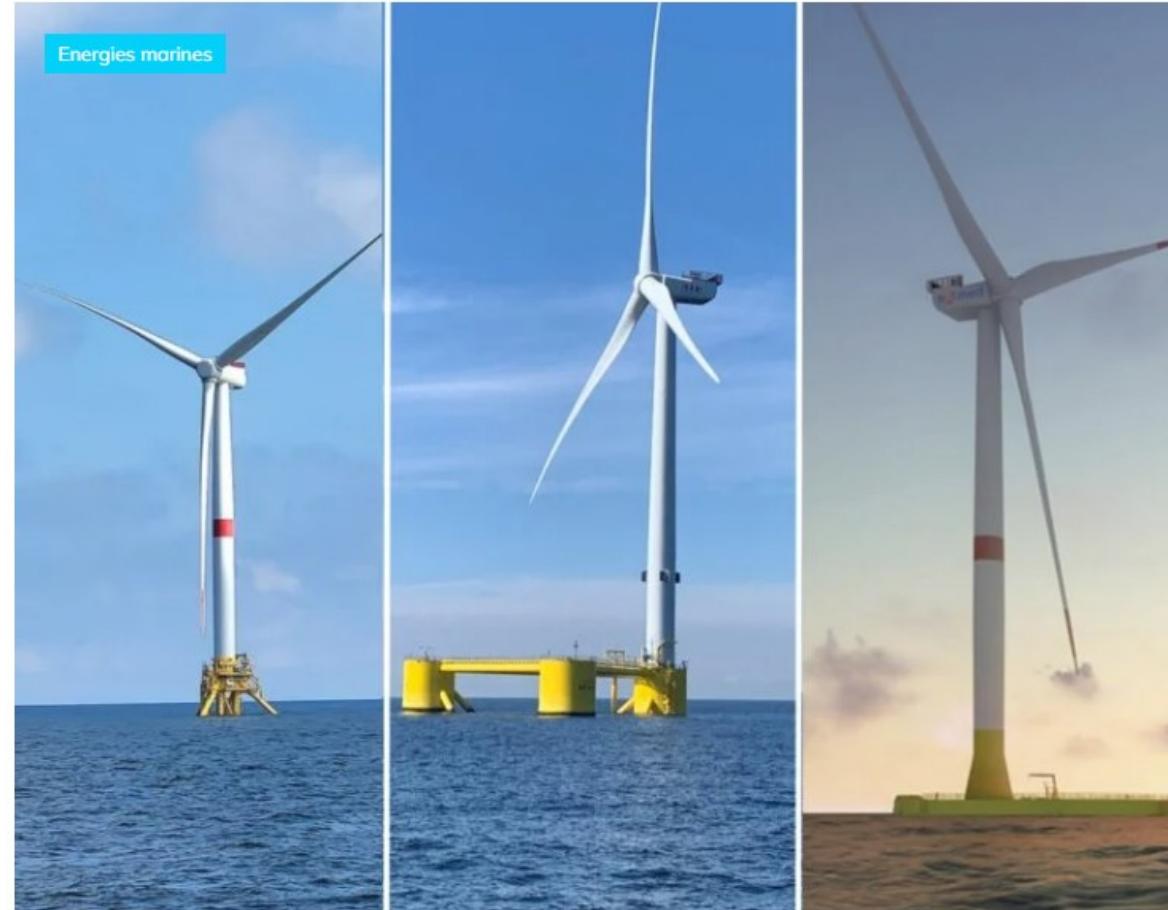


Les fermes pilotes

**Leucate-Le Barcarès
(Eoliennes flottantes du
golfe du Lion) – mise en
service 2025 – 30 MW**

**Gruissan (EolMed) – mise
en service 2025 - 30 MW**

**Port-Saint-Louis (PGL) –
mise en service 2024 – 25
MW**



Les trois projets éoliens flottants en France : PGL, Eolmed ET EFGL / Image : RE

L'éolien en mer Méditerranée

Fermes pilotes :

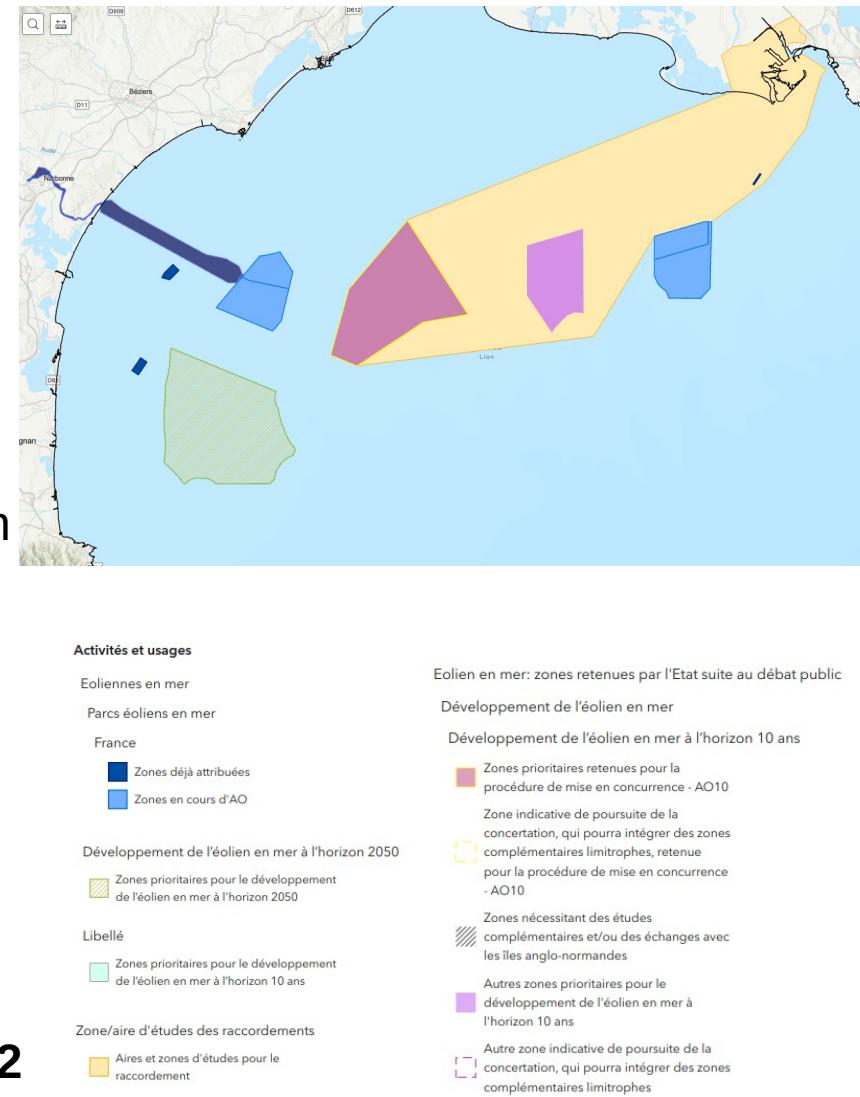
- Projet EolMed (Qair)
- Projet Eoliennes flottantes du GDL (OceanWinds)

Parcs éoliens commerciaux :

- Narbonnaise-SH 1 AO6-250MW (OceanWinds-Eolien en Mer Participation)
- Narbonnaise-SH 2 AO9-500MW (Lauréats désignés dans quelques mois)
- Golfe du Lion Centre AO10- 2GW (Lancement procédure mise en concurrence)
- Golfe du Lion Ouest - 1GW (zone ministre peux encore évoluer)

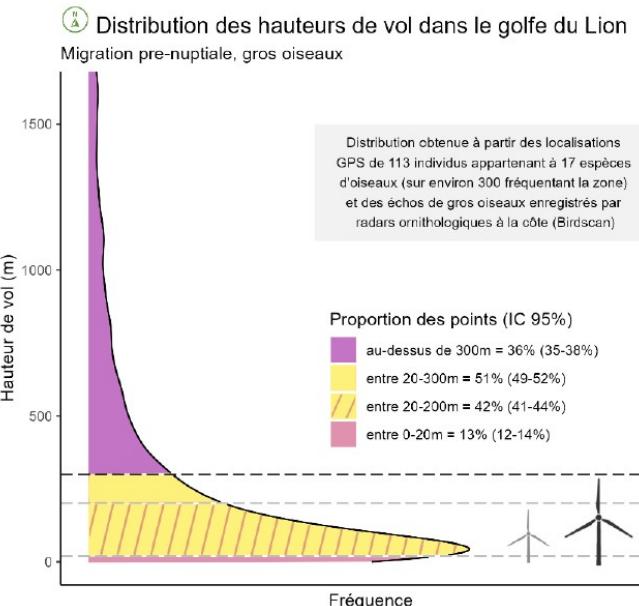
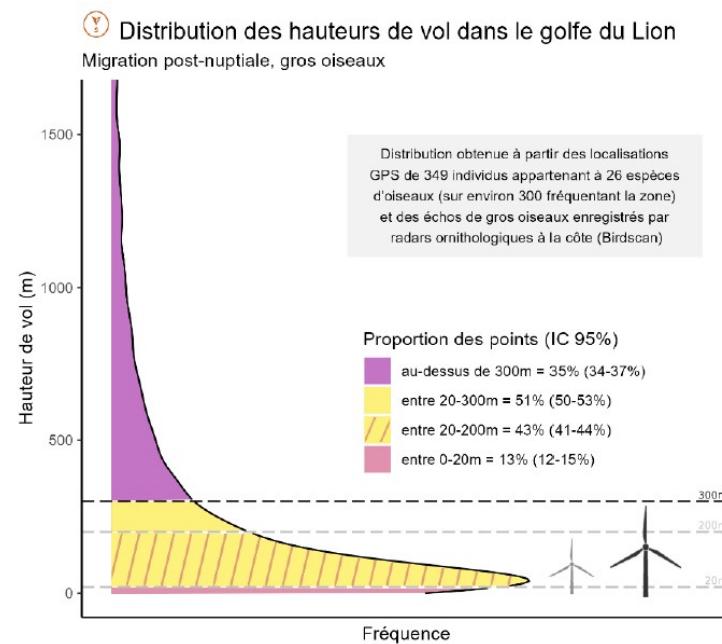
Raccordements commerciaux :

- Un fuseau de moindre impact pour narbonnaise 1/2



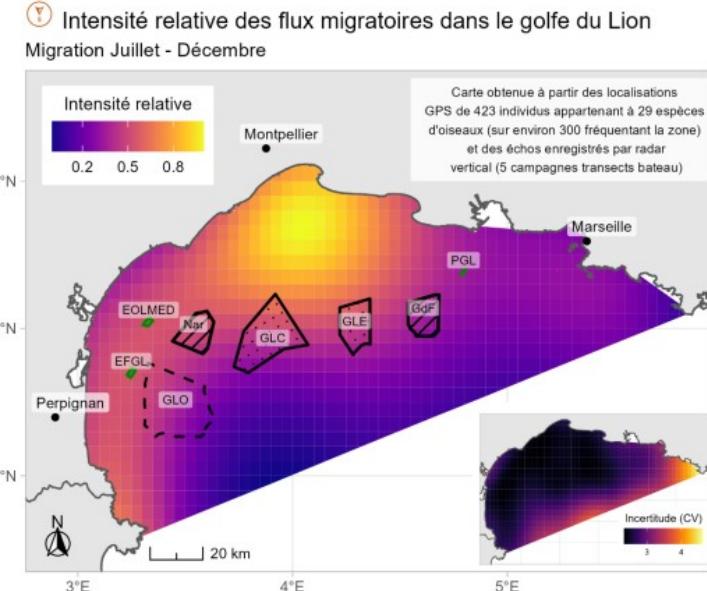
Premiers éléments de Migralion

- Plupart des oiseaux (grands et petits) voleraient à hauteur de pâle (20-300m)

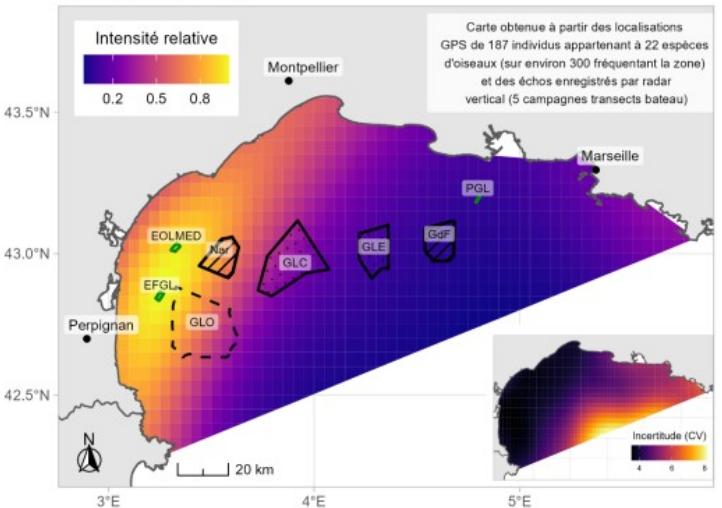


Premiers éléments de Migralion

- Plupart des oiseaux (grands et petits) voleraient à hauteur de pâle (20-300m)
- Pas de couloir de migration au large de la Camargue et la zone de l'Ouest du Golfe du Lion plus sensible que prévue



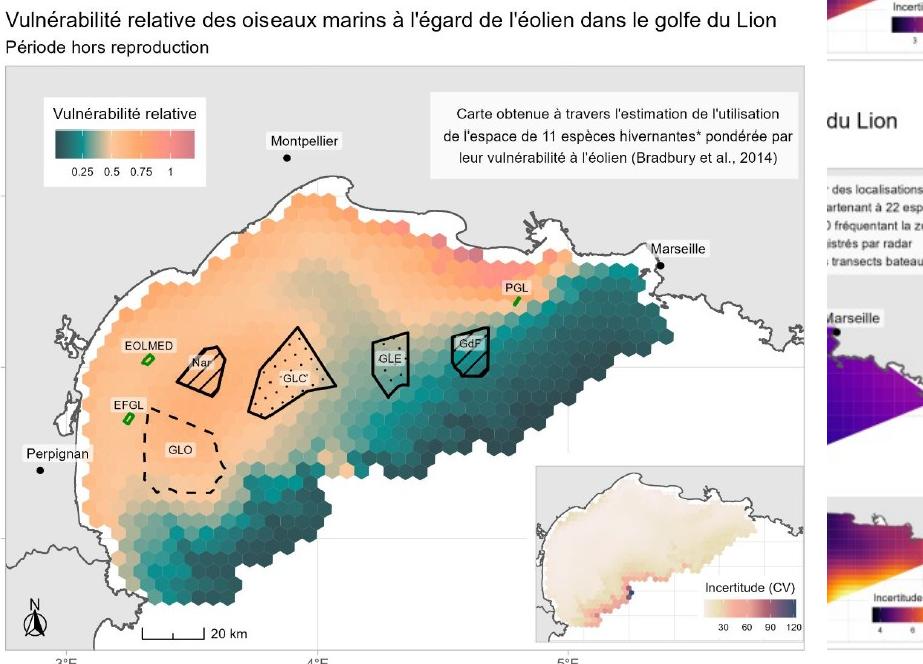
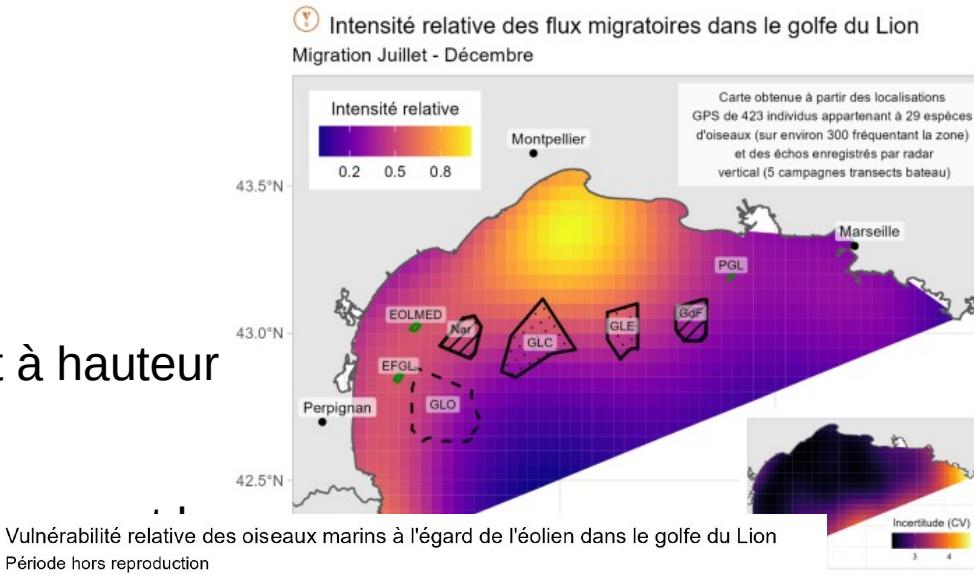
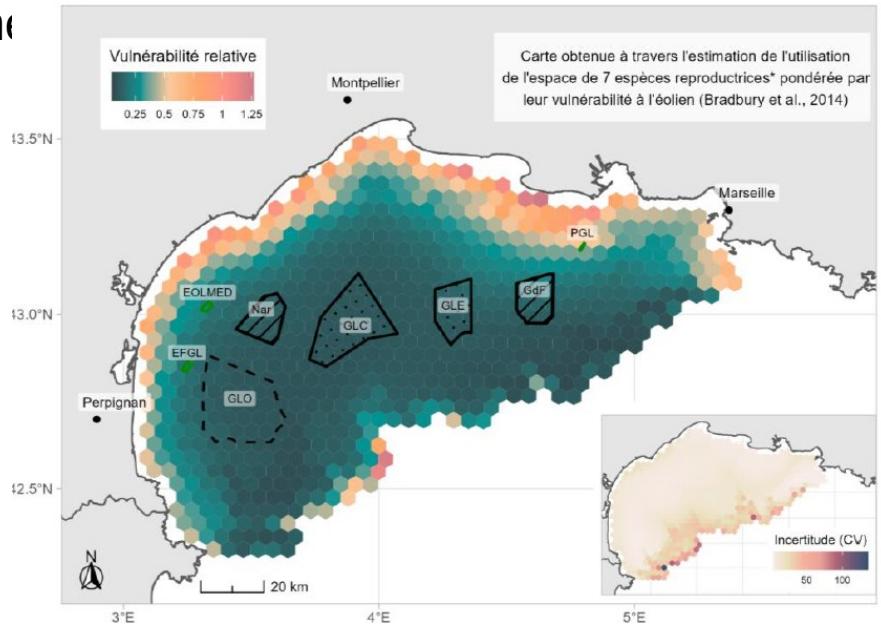
Intensité relative des flux migratoires dans le golfe du Lion
Migration Janvier - Juin



Premiers éléments de Migralion

- Plupart des oiseaux (grands et petits) voleraient à hauteur de pâle (20-300m)

- Pas de zones
- Vulnérabilité relative des oiseaux marins à l'égard de l'éolien dans le golfe du Lion
Période reproduction



Notre plaidoyer

L'éolien en mer est une source de pression supplémentaire

- Qui s'ajoute à d'autres sources de pression dont les impacts ne sont pas évalués
- Sur un milieu marin qui n'est déjà pas en bon état



©JuanBeccares

Les impacts sur le vivant ne sont pas évités

- Premières zones d'appel d'offre (AO6, AO9) et prioritaires (GLC) désignées alors que
 - État initial de l'environnement n'était pas terminé (notamment étude Migralion)
 - Les fermes pilotes viennent à peine d'être installées et dans des zones différentes des parcs commerciaux
 - Potentielles ZPF au sein des parcs éolien en mer

L'environnement a toujours un faible poids dans les critères de notation du cahier des charges

- En l'état, les enjeux écologiques s'adaptent à la planification de l'éolien en mer, or cela devrait être l'inverse. **Il faut changer de lunettes**

Notre plaidoyer

"[la planification de l'éolien en mer] prend en compte ces enjeux suivant une démarche d'évitement des espaces présentant les enjeux les plus importants en matière de biodiversité [...]" (p.12 annexe "éolien en mer" DSF V2)

- Résultats de Migralion montrent que des impacts écologiques sur les migrants sont à craindre, en particulier à l'ouest du Golfe du Lion
- **Quelle stratégie pour FNE OcMed ?**
 - Poursuite du dialogue environnemental ?
 - Politique de la chaise vide ?
 - Poursuite des contributions ?



Notre plaidoyer

Quelques avancées

- Évitement d'un certain nombre de zones à enjeux (pour l'environnement?)
 - Zones tampon tête de canyon
 - 12 miles des côtes
- Une opportunité d'acquisition de connaissance sur les milieux marins de Méditerranée sans précédent

Les étapes des projets éolien en mer

Figure 4 : Les grandes étapes des projets éoliens en mer post-débat public sur la planification de l'espace maritime

